

 **DURÉE**  
2 jours (14 h)

 **DATE(S)**  
à définir

 **HORAIRES**  
à définir

 **LIEU**  
à définir

# PRAP - Industrie Bâtiment Commerce



## OBJECTIF

**A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :**

Être acteur de sa propre prévention  
Être acteur de la prévention de la collectivité  
Acquérir des connaissances et actualiser ses compétences pour devenir acteur en interne



## PUBLIC VISÉ

Tous les agents (hors agents en contact avec des patients ou des résidents d'EHPAD- cf PRAP Sanitaire et social )



## PRÉREQUIS

Aucun prérequis



## CONTENU

L'intérêt de la prévention  
Les risques de son métier  
Le fonctionnement du corps humain  
Les dommages potentiels liés à l'activité physique  
L'identification des risques à travers l'observation de son poste de travail  
Les propositions d'amélioration de sa situation de travail  
Les remontées d'informations aux personnes concernées  
Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort



## MOYENS

### **Moyens pédagogiques :**

Apports de connaissances théoriques et méthodologiques  
Études de cas et travaux de groupe  
Ateliers pratiques, utilisation d'outils pour analyser des situations de travail

### **Moyens techniques :**

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur et paperboard

### **Moyens d'encadrement :**

Titulaire du certificat de "Formateur PRAP IBC" valide

### **Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :**

#### *Suivi de l'exécution :*

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

#### *Évaluation et certification le cas échéant :*

Évaluation formelle en fin de formation : Un certificat d'acteur PRAP IBC est délivré obligatoirement par le formateur aux stagiaires qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative  
Questionnaire de satisfaction  
Attestation de fin de formation



## MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel